ACTUALITÉ GÉNÉRALE

COVID-19 : l'attestation numérique de déplacement dérogatoire



Un dispositif de création numérique de l'attestation de déplacement dérogatoire est désormais disponible, en complément du dispositif papier toujours valide.

Créé le : 6/04/2020

Consultez les explications du Ministère de l'intérieur.

L'attestation numérique est disponible ici.